

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 84 (1933)  
**Heft:** 4

**Artikel:** La lisière et la haie à la montagne  
**Autor:** Aubert, Sam.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-784951>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



Phot. W. Nägeli, à Zurich.

TRÈS BEAU PEUPLEMENT DU DOUGLAS VERT, A SCHLITTENRIED  
(CANTON DE SCHWYZ).

Propriétaire: M. le Dr *Räber*, directeur, à Berne. La Station fédérale de recherches forestières y a installé une placette d'essais de 44 ares. A la fin de 1932, les éléments de la placette étaient: âge, 49 ans; hauteur moyenne, 31 m; diamètre moyen, 36 cm; volume total, 1039 m<sup>3</sup> par ha. Nulle trace d'une maladie quelconque.

(Cliché obligamment prêté par la Station fédérale de recherches forestières.)



Phot. H. Burger, à Zurich.

#### DEUX PIEDS DE BELLE TAILLE DU THUYA GÉANT (*THUYA PLICATA*).

Ces deux beaux spécimens croissent — seuls de leur espèce — dans la forêt de l'Adlisberg, à la ville de Zurich. A la fin de 1932, ils étaient âgés de 70 ans. Les dimensions du plus gros étaient: circonférence, à 1,3 m, 1,57 m; hauteur totale, 29 m; diamètres en croix de la cime,  $6,8 \times 5,2$  m.

(Cliché obligeamment prêté par la Station fédérale de recherches forestières.)

# JOURNAL FORESTIER SUISSE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ FORESTIÈRE SUISSE

---

84<sup>me</sup> ANNÉE

AVRIL 1933

N<sup>o</sup> 4

---

## La lisière et la haie à la montagne.

Dans le numéro de février 1931 de ce journal, M. *H. Christ*, l'éminent botaniste centenaire de Bâle, a éloquemment parlé de la *lisière* de la forêt, de la physionomie et de la végétation arbus-tive et herbacée de cette intéressante station. L'étude était fort captivante, mais strictement limitée aux lisières du plateau et du pied du Jura. Permettrez-vous, lecteurs, que je vous parle de la lisière et, d'autre part, des haies, telles qu'elles existent en plein et haut Jura, au-dessus de 1000 m et, pour préciser, à la *Vallée de Joux* ?

Dans ce pays, la forêt, y compris le pâturage boisé, occupe une surface considérable, alternant avec les prairies et les pelouses nues consacrées au pâturage, de sorte que la lisière, savoir la limite entre la forêt et la prairie alpée ou fauchée, mesure une longueur immense. Toutefois, en pleine région sylvo-pastorale, au-dessus de 1100—1200 m, suivant les endroits, la lisière du point de vue biologique est plutôt vague, mal définie et ne s'affirme que rarement par une végétation spéciale. En effet, dans l'étage précité, la forêt composée essentiellement, si ce n'est exclusivement de conifères, ne se présente pas, en général, à la limite du pâturage, sous la forme d'un rideau franc, nettement tranché. Elle détache plutôt des arbres, de plus en plus isolés, qui pénètrent en avant-garde dans les *plans* et établissent une transition, plus ou moins graduée entre la futaie et le pâturage. Et dans cette zone intermédiaire, rares ou nulles sont les plantes qui lui appartiendraient en propre, ou qui auraient à bénéficier de la protection du rideau forestier et de l'insolation qui se fait sentir devant celui-ci. On y remarquera quelques pieds de chèvrefeuilles, de groseillers sauvages, mais pas plus abondants que sous le couvert forestier voisin.

En certains endroits, dans des combes dont le fond est réservé au pâturage et les flancs occupés par la forêt, la lisière

est souvent garnie d'épicéas buissonnants, plus ou moins abrutis, qui marquent les premiers pas de la forêt vers la réoccupation des lieux dont elle a été extirpée. Mais il est certaines régions, ainsi la pente nord de la combe des Bégnines (district de Nyon), où la lisière de la forêt s'habille d'une végétation bien intéressante de cytises, auxquels se mélangent en faible proportion des érables, sorbiers, etc. On se représente volontiers la beauté dont elle se pare au moment où chaque pied, chargé de grappes fleuries, forme une tache d'or vif dans le noir des conifères.

Par contre, à sa limite inférieure, jouxtant les prairies, la forêt prend fin d'une manière assez brusque, l'agriculteur lui ayant assigné depuis longtemps une ligne qu'elle ne doit pas franchir, afin de ne pas empiéter sur le terrain prairial qu'elle occupait avant la colonisation et sur lequel elle aurait vite fait de se réinstaller si on la laissait faire. Aussi, tout le long de cette limite, avons-nous une *lisière* dûment caractérisée et habitée par une végétation qui apprécie l'abri fourni par la forêt, l'insolation ambiante et, d'autre part, redoute la concurrence des espèces de la prairie fourragère. Cette végétation est relativement pauvre et ne présente pas l'exubérance, ni les fouillis inextricables, des lisières du bas-pays. Les ronces griffues manquent; la clématite des haies, cette plante qui par son comportement rappelle si fort les lianes des forêts vierges tropicales, fait défaut elle aussi. Pourtant, du point de vue du climat, elle n'est pas si exigeante, qu'introduite dans des lieux favorables et abrités, elle ne se trouve à même de prospérer. Elle fait partie de ce contingent d'espèces du pied du Jura, qui n'ont pas encore pu s'introduire à la Vallée de Joux, parce que cette contrée constitue un bassin fermé, séparé de la plaine par un épais rideau forestier. Absents aussi, le houx, le buis, le tamier, etc. S'observent, par contre, en nombreux individus : l'aubépine, la bourdaine, le nerprun, le noisetier, les pommier et poirier sauvages, les sorbiers alizier et des oiseaux, les chèvrefeuilles, des rosiers, le bois-gentil, la coronille (*C. emerus*), etc. Beaucoup moins répandus : l'épine noire, le troène, le cornouiller sanguin. Parmi les espèces herbacées ou semi-ligneuses, fidèles à la lisière, citons entre autres : l'arrêté-bœuf (*Ononis repens*), l'asaret, le trèfle moyen, l'hélianthème, ainsi que beaucoup d'autres appartenant

à la flore des pelouses ensoleillées, ou de la forêt claire, dont l'énumération n'a pas sa place ici.

Sur le plateau suisse, au pays de Gex et sur de vastes espaces en Franche-Comté, les propriétés emprairiées, les routes et chemins sont volontiers bordés de *haies*, à la composition desquelles prennent part diverses espèces arborescentes et arbustives que je renonce à énumérer ici. Leur utilité est fort discutée. D'aucuns prétendent que les végétaux de la haie occupent inutilement un espace considérable, qu'ils accaparent une partie importante des matières nutritives du terrain voisin; que la haie est une pépirière de mauvaises herbes pour la prairie contiguë, etc. En revanche, ses défenseurs affirment qu'elle remplit un rôle favorable à l'agriculture, en fournissant des abris et des places de nidification à de nombreux petits oiseaux, grands chasseurs d'insectes; en brisant la force du vent au niveau du sol, d'où diminution de l'évaporation à la surface de celui-ci, en abritant certaines bonnes plantes. Dans la vallée du Rhône inférieur, ne plante-t-on pas des haies ou des rideaux, dans le but de protéger les cultures contre les méfaits des vents du nord.

A la montagne, la haie, telle qu'on la connaît à la plaine, n'existe pas et, mis à part quelques buissons de saules ou arbres divers égarés ici ou là, rien ne vient interrompre la monotonie qui résulte de la nudité de la prairie. Pourtant, on remarque bien, en bordure de quelques propriétés ou chemins privés, quelques haies plantées d'aubépine, d'épicéa, de thuya, de hêtre, régulièrement taillées, mais ces formations n'entrent pas en ligne de compte.

Par contre, le long des rives du lac, en divers endroits, exactement à la limite de la grève caillouteuse et de la prairie, on aperçoit une dense végétation arboro-buissonnante, naturelle et parfaitement assimilables à la haie. Parmi les arbres figurent : le bouleau, le frêne, le tremble, l'épicéa, l'érable de montagne, les sorbiers; parmi les espèces buissonnantes : divers saules, dont le s. incane et le s. laurier (*S. incana* et *pentandra*), les chèvrefeuilles rouge et noir, le nerprun et la bourdaine, l'aubépine, le noisetier, le groseiller sauvage (*Ribes alpinum*), les pommier et poirier sauvages, l'épine noire, les viornes mancienne et obier, des rosiers. Tout cela, accompagné des espèces herbacées qui entrent

dans l'association, constitue un fouillis de quelques mètres de largeur, difficilement pénétrable. La verne manque, sauf sur une petite bande de la rive droite, où elle a été plantée, il y a une vingtaine d'années, et où elle prospère fort bien. Encore une de ces espèces qui n'existent pas à la Vallée de Joux, à l'état naturel, non parce qu'elles sont dans l'impossibilité d'y vivre, mais simplement parce que les agents naturels de migration ont été impuissants, jusqu'ici, à les y amener. La seule espèce spéciale à la haie lacustre est le splendide iris de Sibérie, assez répandu sur la rive droite.

On peut rapporter à la haie les formations buissonnantes que l'on observe sur les pierriers disséminés dans le sein de la zone prairiale. A ce propos, quelques explications préalables sont indispensables. La colonisation du sol a exigé des premiers habitants de ce pays des efforts énormes. En premier lieu et à la sueur de leur front, ils ont dû détruire la forêt occupante du terrain depuis des millénaires; ensuite aplanir le sol, enlever les pierres, afin de le rendre cultivable et productif. Ces pierres, impossibles à détruire, ont été mises en tas, nommés *pierriers*, à la limite des propriétés, où on les voit encore aujourd'hui, formant des monticules arrondis ou allongés. Avec le temps, des arbres, des buissons ont pris pied dans ce substratum ingrat; certains d'entre ces pierriers se sont peu à peu engazonnés et sont devenus partie intégrante de la prairie. Deux essences surtout se retrouvent volontiers à la surface des pierriers : l'érable de montagne et le hêtre. Souvent, dans ces lieux peu fortunés, le hêtre, exposé aux méfaits de l'ouragan, de la neige, du bétail, de l'homme, revêt des formes d'un pittoresque peu commun. La tige est tortueuse, genouillée, mutilée et le bois d'une dureté extraordinaire. Les buissons sont les mêmes qu'ailleurs : aubépine, nerprun, pommier sauvage, saules.

Dans ces variétés de haies, lacustres ou pierrières, l'élément buisson est prépondérant, mais là où l'homme n'intervient pas, son existence est transitoire, l'arbre tend peu à peu à prendre le dessus, et à faire de la localité une véritable forêt qui tendrait à s'élargir aux dépens de la prairie voisine, si on la laissait faire.